



**ANNEXE 5
DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES**



FIN D'ANNEE 2022

Pour inscrire votre enfant dans un accueil de loisirs à Chartres durant ces vacances, vous devez retourner **cette fiche d'inscription accompagnée du règlement** (espèces, chèque à l'ordre des PEP28, chèques vacances ou CESU) **avant le 9 décembre 2022** au siège des PEP 28, 3 rue Charles Brune 28110 Lucé ou la déposer au Pôle Administratif, Place des Halles 28000 Chartres les mercredis (9h00 à 11h30 et 12h30 à 17h00).

Si votre enfant a fréquenté un accueil de loisirs ou la restauration scolaire depuis septembre 2022, le dossier unique d'inscription étant renseigné, il n'est donc pas utile de le compléter de nouveau.

Si votre enfant n'a pas fréquenté un accueil de loisirs ou la restauration scolaire depuis septembre 2022, il est obligatoire de remplir le dossier unique d'inscription de la « ville de Chartres » complété des documents demandés.

Titulaire de l'autorité parentale ①	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Titulaire de l'autorité parentale ② et/ou conjoint	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Enfant	Nom	Prénom
	Date de naissance : / /	

Merci de cocher la formule retenue selon la structure souhaitée

Semaine 1	ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS			ACCUEILS DE LOISIRS ELEMENTAIRES			Garderie 18h 18h30
	LES CYTISES			RIGEARD			
	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	
Lundi 19 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Forfait semaine obligatoire
Mardi 20 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mercredi 21 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jeudi 22 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vendredi 23 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Information repas	<u>Depuis janvier 2021</u> Choix offert aux enfants tous les jours : menu standard ou menu végétarien	<input type="checkbox"/> PAI alimentaire (précisez :)
--------------------------	--	---

Merci de cocher la formule retenue selon la structure souhaitée

Semaine 2	ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS			ACCUEILS DE LOISIRS ELEMENTAIRES			Garderie 18h 18h30
	LES CYTISES			RIGEARD			
	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	
Lundi 26 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Forfait semaine obligatoire
Mardi 27 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mercredi 28 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jeudi 29 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vendredi 30 décembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Lundi 2 janvier	<input type="checkbox"/>						
------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Information repas	<u>Depuis janvier 2021</u> Choix offert aux enfants tous les jours : menu standard ou menu végétarien	<input type="checkbox"/> PAI alimentaire (précisez :)
--------------------------	--	---

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des P.E.P 28) et l'engagement à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon/mes enfants(s), et selon le mode d'inscription que j'ai choisi.

A _____, le ____/____/____ **Signature du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale**

INSCRIPTION CIRCUIT BUS ACCUEIL DE LOISIRS LE RIGEARD (service gratuit)

Merci de cocher vos choix - Nom et prénom de l'enfant :

Choix	Circuit N°1	Aller	Retour	Choix	Circuit N°2	Aller	Retour
<input type="checkbox"/>	Ecole Jules Ferry élémentaire	8h10	17H50	<input type="checkbox"/>	La petite Venise (Arrêt de bus Marais)	8h05	18h00
<input type="checkbox"/>	En face du Théâtre le matin/ Devant le Théâtre le soir	8h20	18H00	<input type="checkbox"/>	Maison des syndicats (Rue des pierres couvertes)	8h15	17h50
<input type="checkbox"/>	Arrêt rue Charles Brune le matin, Ecole Paul Fort le soir	8h25	17h40	<input type="checkbox"/>	Ecole Henri Farman	8h20	17h45
<input type="checkbox"/>	MPT des Bas-Menus	8h35	17h30	<input type="checkbox"/>	Collège Mathurin Régnier (Parking)	8h25	17h15
<input type="checkbox"/>	Ecole Rechèvres	8h40	17h25	<input type="checkbox"/>	Avenue Jean Perrin (Terrain de tennis)	8h35	17h30
<input type="checkbox"/>	Place Drouaise (Parking ibis)	8h45	Circuit n°2	<input type="checkbox"/>	Foyer CCAS (Rue de Brétigny)	8h45	17h05
<input type="checkbox"/>	Ecole Henri Matisse	8h50	17h10	<input type="checkbox"/>	Place Drouaise (Parking Ibis)	Circuit N°1	16h55
<input type="checkbox"/>	RIGEARD	8h55	17h00	<input type="checkbox"/>	RIGEARD	8h55	16h50

TARIF VACANCES		Tarif minimum	Tarif maximum	Garderie 18h-18h30
Enfants chartrains	Journée avec repas	4.35 €	18.60 €	Forfait 5 jours 3.09 € /semaine
	Demi-journée sans repas	1.40 €	5.44 €	
Enfants non chartrains	Journée avec repas	Tarif unique : 23.54 €		Forfait 1 jour 0.62 €
	Demi-journée sans repas	Tarif unique : 6.94 €		



Si le montant calculé se situe en dessous du tarif minimum, il vous faut donc appliquer le tarif minimum du tableau « Tarifs Vacances »
Si le montant calculé se situe au-dessus du tarif maximum, il vous faut donc appliquer le tarif maximum du tableau « Tarifs Vacances »

CALCUL DE MON TARIF						
= Quotient Familial X Taux d'effort X Nombre de jours						
Inscription	Quotient Familial*	Taux d'effort	Nombre de jours	Déduction des 10% (Famille de 3 enfants)	Garderie 18h 18h30	Total
En journée		X 1.53 %		€	€	€ Pour la période
En demi-journée (sans repas)		X 0.41 %		€	€	€ Pour la période
MONTANT TOTAL						€

*** Calcul du Quotient Familial :**

Revenus annuels (traitements et salaires des personnes du foyer avant toutes déductions)

+ Autres revenus imposables + Pensions reçues

- Pensions versées - Frais de garde (pour enfant(s) de moins de 7 ans)

+ Prestations familiales des 12 derniers mois

Le résultat est divisé par 12 et par le nombre de personnes vivant au foyer.

Je soussigné(e), _____ titulaire de l'autorité parentale de(s) enfant(s) ci-dessus désigné(s) :

- Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur le document

- Atteste avoir pris connaissance du ou des règlement (s) intérieur (s)

- M'engage à signaler tout changement de situation

- M'engage à avoir pris connaissance de l'ensemble des données de la présente fiche d'inscription et du dossier unique 2022/2023

- M'engage à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon / mes enfant(s)

- Autorise les encadrants des différentes activités à prendre le cas échéant, toutes les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état de mon ou mes enfants

- Ai connaissance que les données d'identité de la famille seront utilisées par la Ville de Chartres et les P.E.P 28 du fait du partage de l'outil informatique.

À _____, le ____/____/____

Signature du (des) titulaire (s) de l'autorité parentale